

D'ASCQ

ON EN PARLE

Une association villeneuvoise de parents adoptifs se bat pour les enfants d'Haïti

Des membres des Amis et Timouns de la New life link viennent de mettre Bernard Kouchner en demeure de rapatrier les enfants adoptés, restés en Haïti. Cette association fondée à Villeneuve-d'Ascq il y a trois ans se bat pour faire valoir leurs droits et pour reconstruire la crèche de Port-au-Prince, ébranlée par le séisme.

PAR MARIE VANDEKERKHOVE
villeneuveascq@lavoixdunord.fr
REPRO LA VOIX

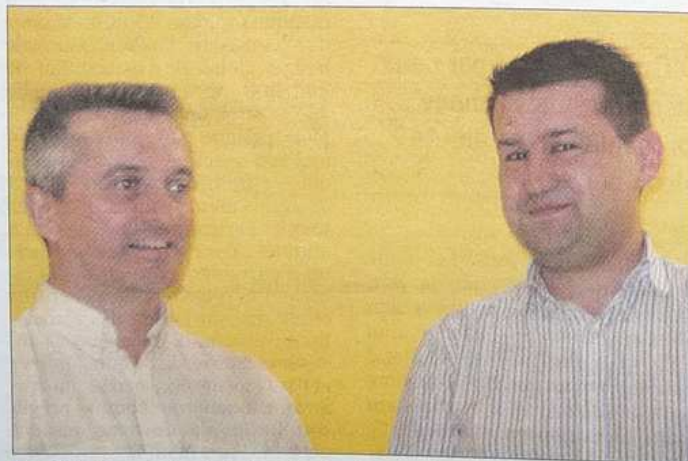
1 L'actualité politique.

Lundi, l'association SOS Haïti enfants adoptés (à laquelle appartiennent des familles de l'association villeneuvoise), fondée par des parents ayant adopté des enfants haïtiens, a envoyé un huissier au quai d'Orsay. Elles somment le ministre des Affaires étrangères de rapatrier les 33 enfants adoptés. Leurs papiers sont en règle, mais ils sont toujours bloqués sur l'île. Elle saisit également Bernard Kouchner pour qu'il accélère l'arrivée de 500 orphelins du séisme... persuadée que le frein ne vient pas de l'état haïtien, mais de la France. « Tous les papiers existent, ce n'est pas l'Arche de Zoé. Cela fait des années qu'Haïti a sécurisé les adoptions », avance Frédéric Degroote, fondateur des Amis et Timouns de la NLL. Huit familles de son association ont encore des enfants bloqués là-bas.

2 La création de l'association. C'est le Villeneuvois qui l'a créée en 2007, lors de l'arrivée de son fils adoptif Victor, 3 ans. La New life link est l'une des quarante « crèches » de Port-au-Prince, sortes d'orphelinats où les parents biologiques viennent confier leurs enfants pour adoption. « Elle est dirigée par un pasteur, le Dr Jacob Bernard. Il impose que les parents adoptants soient



Tous ces enfants haïtiens viennent de la même crèche haïtienne. Le premier adopté en France l'a été à Villeneuve-d'Ascq, en 2002.



Frédéric Degroote, le trésorier-fondateur des Amis et Timouns de la New life link et Mickaël Dezwarthe, le président.

chrétiens », explique Frédéric Degroote, aujourd'hui trésorier de l'association qui regroupe une cinquantaine de familles dans toute la France.

3 Adopter, un parcours du combattant. Frédéric et son épouse élevaient déjà trois adolescents, lorsqu'ils ont lancé la procédure d'adoption. Le couple a attendu douze mois l'agrément du conseil général. « Après, charge à nous de nous débrouiller ! », confie Frédéric. Il s'est tourné vers Haïti, rare pays à accepter des adoptants qui ont déjà des enfants biologiques. « Nous sommes entrés en contact avec la crèche NLL via des forums de discussion et avons attendu 20 mois avant d'aller chercher Victor ». L'histoire de Mickaël Dezwarthe, le président de l'association villeneuvoise et de sa femme, est presque identique. Ils élevaient

« Ce n'est pas l'Arche de Zoé. Cela fait des années qu'Haïti a sécurisé les adoptions. »

déjà un enfant biologique avant d'adopter Théo, un an et demi, arrivé en mai 2009. Ils ont dû patienter neuf mois pour l'agrément du Département, et se rendre trois fois à la crèche avant l'arrivée de Théo.

4 Que faire désormais ? Priorité pour l'association depuis le séisme : récolter des fonds pour reconstruire la crèche hors de la zone sismique. Le tremblement de terre a fragilisé les murs de cette bâtisse tout en hauteur. Les Amis et Timouns de la NLL ont organisé des ventes de cartes postales, des repas dansants, ont bénéficié de dons... Ils ont récolté près de 100 000 €. « Il en faut le double pour reconstruire la crèche à l'extérieur de Port-au-Prince », souffle Frédéric Degroote. ■
► www.atnll.asso.fr